

Compiègne s'engage pour la 4^{ème} fleur





Sommaire

Editorial de Philippe Marini : Compiègne, Ville & Nature en harmonie	5
Entre forêt et rivière, un aménagement paysager intimement lié à la situation de la ville	6
La forêt domaniale : l'ADN de la cité impériale	6
Les berges de l'Oise : la source de renouveau	7
Une gestion durable des espaces publics	10
« Zéro phyto » : un engagement total	10
Un plan de gestion différenciée : de nouvelles orientations	10
Un inventaire ornithologique	12
Protéger nos arbres	13
Une gestion optimisée et transversale : des équipes mobilisées	15
Les hommes qui sculptent notre paysage	15
La propreté, une priorité : Le service Propreté urbaine	17
Des équipements de voirie intégrés au paysage	20
Engager tous les Compiégnois dans la même dynamique	23
Des actions de communication pour « changer notre regard »	23
Associer les habitants à la transformation de leur environnement	23
Sensibiliser le plus grand nombre	24
Les parcs deviennent des lieux d'échanges	25
Vers un tourisme vert	28
Aménager et fleurir pour donner du sens	31
La place de l'Hôtel de Ville et le parc du centre-ville	31
Les entrées de ville	32
Les quartiers d'habitations et les établissements publics	33
Les zones d'activités	34
Une biodiversité préservée et protégée dans les documents d'urbanisme	37
Le PLUiH, un guide de bonne conduite environnementale	37
Un règlement local de publicité fixe les règles	37
Un accompagnement technique et financier pour améliorer l'habitat	37
Trois nouveaux quartiers exemplaires	38
Des ressources naturelles préservées	40



Compiègne, Ville & Nature en harmonie

Au cœur d'une forêt domaniale de 14 500 hectares, Compiègne bénéficie d'un environnement naturel exceptionnel où l'histoire est présente à chaque pas. C'est dans la richesse de ce passé que l'évolution de la ville a pris ses racines. Du Château impérial aux larges avenues qui mènent à la forêt jusqu'aux nouveaux quartiers et zones d'activités économiques, toute la ville illustre un art de vivre qui conjugue à la fois un riche patrimoine, une nature préservée et une remarquable qualité de vie appréciée de ses habitants et des touristes. Un environnement privilégié qui accompagne le paysage urbain avec harmonie.

A Compiègne, le développement durable n'est en effet plus un enjeu mais une réalité. Il s'exprime au quotidien sur l'ensemble de nos compétences depuis de nombreuses années.

Les aménagements de la ville et de l'agglomération sont tous réalisés dans un souci de respect de l'environnement et de traitement raisonné des problématiques de l'urbanisation d'aujourd'hui.

Les aménagements paysagers ne consistent plus simplement à embellir un espace public mais à le concevoir sans compromettre l'avenir : plantations d'essences adaptées à notre climat, gestion différenciée des espaces publics, méthodes d'entretien des espaces verts plus écologiques, meilleure gestion de la ressource en eau, constituent un subtil mélange propice à la préservation de notre environnement.

La réduction de la consommation énergétique est également privilégiée sur l'ensemble de l'espace public. Depuis plus de 40 ans, Compiègne développe un service de bus gratuit permettant à ses habitants de bénéficier d'une offre de transports toujours plus durable. Les voies de circulation douces sont systématiquement prévues dans les nouveaux quartiers et le réseau de pistes cyclables est renforcé pour faire le lien entre l'Oise et la forêt et les autres communes de l'agglomération, pour la promenade comme pour les déplacements domicile - travail.

La sensibilisation au développement durable et à la préservation de la biodiversité auprès des Compiégnois et notamment des plus jeunes, est aussi une réalité. De belles initiatives sont menées pour lutter contre le gaspillage alimentaire et utiliser des produits issus de l'agriculture biologique dans les cantines scolaires, pour inciter au compostage, au jardinage écologique et favoriser les circuits courts. Chaque année, la ville invite aussi les habitants à fleurir leurs maisons et balcons à travers l'organisation d'un concours. Des campagnes de communication sont réalisées régulièrement pour sensibiliser chacun d'entre nous à cet impératif de développement durable.



Philippe MARINI
Maire de Compiègne
Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne
Sénateur Honoraire de l'Oise

Entre forêt et rivière, un aménagement paysager intimement lié à la situation de la ville

Au confluent de l'Aisne et de l'Oise, à la lisière de forêts majestueuses, Compiègne est au cœur du Pays compiégnois. Ville royale et impériale, théâtre d'événements majeurs de l'histoire mondiale et nationale, Compiègne demeure une cité où il fait bon vivre, attentive à entretenir les souvenirs d'un riche passé. Son château, son Hôtel de Ville, ses églises et ses musées, l'architecture des quartiers, témoignent de mille ans d'existence que les visiteurs parcourent au gré de leur fantaisie.

La forêt domaniale : l'ADN de la cité impériale

Cette identité forestière qui vient d'être symboliquement réaffirmée avec l'installation d'un poteau de forêt devant l'Office de Tourisme, est omniprésente dans la ville. Le Comité Régional du Tourisme a élu la forêt de Compiègne la plus

belle des Hauts de France. Deux tiers de la surface de l'agglomération sont constitués de forêts.

A l'image du réseau d'allées cavalières et de l'imposante percée des Beaux-Monts voulue par Napoléon 1^{er}, les avenues plantées d'alignement de grands arbres font aujourd'hui encore la beauté des quartiers situés à proximité de la forêt. Les allées qui ont nécessité d'être rénovées récemment respectent cette esthétique et les nouveaux quartiers d'habitations de Compiègne se sont construits autour de cette image forte, avec des coulées vertes menant d'un quartier à l'autre et de larges avenues bordées d'arbres de haute tige.

Chaque nouveau projet d'aménagement prend aussi en compte la diversité du patrimoine végétal et arboré de la forêt avec la plantation de hêtres, charmes,



bouleaux, frênes, érables, tilleuls... pour permettre à ses habitants de profiter du spectacle enchanteur d'une nature aux couleurs et aux essences renouvelées en fonction des saisons.

Les berges de l'Oise : la source de renouveau

Ces dernières années, la ville a su se réappropriier les bords de l'Oise avec notamment la construction du Pont-Neuf, très bel ouvrage qui relie les deux rives. Celui-ci a permis, outre d'améliorer les conditions de circulation en centre-ville, de procéder à une recomposition urbaine avec l'insertion de nouvelles résidences en tête de pont et le long de la rivière, et la création d'un équipement à l'architecture épurée qui s'intègre parfaitement au sein du parc de Songeons, le « Centre d'étude et d'exposition Antoine Vivanel », lieu de référence autour des métiers du patrimoine. Cet ensemble de qualité offre une entrée sur la ville renouvelée tout en permettant de faire le lien avec le centre historique.

Les voies et berges ont elles aussi fait l'objet de nouveaux aménagements avec plus d'espaces verts propices à la détente, des voies dédiées aux piétons et aux cyclistes, la plantation de frênes, de saules blancs, d'aulnes, en lien avec la proximité de la rivière. Les Compiégnois se sont vite appropriés les lieux, entre promenades bucoliques, vélo pour les plus sportifs et animations proposées par les étudiants de l'UTC.

Le tourisme fluvial se développe sur le territoire depuis deux ans. Les projets de réaménagement des bords de l'Oise intègrent cette réflexion sur le tourisme fluvial et des pontons d'accotement seront réalisés.





Le parc des Remparts est une petite merveille en Centre-Ville et il accueille nos ruches



Les squares de la ville sont pleins de surprises !

*À l'eau, Porthos !
Création d'une nouvelle place et de sa fontaine en Centre Ville*



Le Château impérial et son parc



Compiègne, une ville pour les étudiants



Promenade au bord de l'Oise à l'automne



Le nouveau quartier d'habitation du Camp de Royallieu



Massif fleuri en Centre-Ville

Une gestion durable des espaces publics

La diversité du patrimoine végétal et la qualité d'aménagement des espaces verts et fleuris demeurent une priorité à Compiègne. Ces dernières années, les services se sont mobilisés autour de la biodiversité et du zéro phyto.

« Zéro phyto » : un engagement total

La Ville de Compiègne s'est engagée, en signant la charte d'entretien des espaces publics au niveau 2, à ne plus utiliser de produits phytosanitaires sur l'ensemble de ses espaces publics, une démarche qui s'applique aussi pour les cimetières et les terrains de sports.

Bannir les produits phytosanitaires, c'est :

- 🌱 Préserver la santé
- 🌱 Préserver la qualité de l'eau
- 🌱 Préserver la biodiversité et augmenter la résilience des écosystèmes

Un plan de gestion différenciée : de nouvelles orientations

Après avoir réalisé un état des lieux complet de ses espaces publics, la Ville, accompagnée dans cette démarche par le bureau d'études Eco'Logic et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, a établi en 2019 un Plan de gestion différenciée.

- 🌱 **mise en place d'un entretien différencié des surfaces enherbées** en fonction des lieux, des usages, des fréquentations, de la sécurité, de l'accessibilité et des richesses écologiques, avec une cadence de tonte pouvant aller d'une fois par semaine à une fois par an, (le long de l'Oise ou en bordure de forêt notamment),
- 🌱 **faire côtoyer des zones tondues avec des zones non fauchées**, pour créer des réserves naturelles pour les insectes,
- 🌱 **reconquérir des surfaces minérales** (pavés, dallages, allées gravillonnées et perméables), les enherber ou les laisser s'enherber au lieu de les biner,

10



✿ **diversifier au maximum la palette végétale tout en étant en harmonie avec les lieux** pour créer une identité, embellir le patrimoine bâti, ou encore lutter contre les maladies et insectes ravageurs,

✿ **privilégier les plantes vivaces aux plantes annuelles, les espèces horticoles locales**, en vue d'un entretien plus écologique et réintroduction des espèces locales anciennes, rustiques et robustes,

✿ **effectuer des tailles douces et raisonnées** sur les arbres afin de préserver leur santé, éviter l'élagage en période de nidification des oiseaux,

✿ **pailler systématiquement les massifs** avec du Miscanthus et des déchets de broyage (plus de 500m³ étalés par an) afin d'enrayer la levée des adventices, de limiter le désherbage, de réduire la fréquence des arrosages, tout en enrichissant le sol. Ce paillage Miscanthus est produit localement par un agriculteur, tout comme le compost utilisé provenant de la plateforme de compost'Oise, compost issu des déchets des habitants et des services espaces verts de l'agglomération,

✿ **favoriser la biodiversité** en réservant certaines zones en prairies fleuries, en laissant sur place des arbres morts, source de vie pour de nombreux animaux,

✿ **utiliser l'eau de l'Oise** pour l'arrosage des espaces verts, dans le cadre d'une convention signée avec Voies Navigables de France. Pour l'arrosage des pelouses des terrains de sport, la ville a fait installer dès 2011 une cuve de stockage de 120m³ afin de récupérer les eaux pluviales,

✿ **entretenir les allées des cimetières et les terrains de sport** avec des solutions alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires : engazonnement avec un mélange spécial de graminées adapté aux sols caillouteux, utilisation de la binette et du désherbeur thermique.



Un inventaire ornithologique

Réalisé par une étudiante de l'Université de Reims Champagne-Ardennes, cet inventaire a permis d'établir une étude comparative de la biodiversité des espèces nicheuses dans le Parc du Château de Compiègne et dans le Parc de Songeons situés en cœur de ville. **26 espèces** comme le Pinson des arbres, le Pigeon ramier, le Merle noir, ont ainsi été recensées dans le parc du château dont quatre espèces d'oiseaux nicheurs (Corneille noire, Etourneau sansonnet, Merle noir, Sittelle torchepot). 19 espèces ont été recensées dans le parc de Songeons dont 3 espèces nicheuses (Merle noir, Moineau domestique, Mésange bleue).

Pour favoriser la biodiversité faunistique, la Ville de Compiègne a installé des nichoirs à oiseaux. Leur rôle est de procurer aux oiseaux un endroit pour se reproduire dans un milieu où les sites de nidification sont le facteur limitant. Par ailleurs, l'étude préconise de densifier et de diversifier les espèces dans ce parc géré par la commune. Par exemple, il est recommandé des plantations d'arbres espacées de 4 mètres au minimum et de 1 à 2 mètres pour les arbustes avec des hauteurs variées. Les oiseaux apprécient particulièrement les arbustes fruitiers, les arbres produisant des graines et les conifères. Ces derniers représentent une source de nourriture ainsi qu'un lieu de nidification les protégeant des intempéries et des prédateurs. Enfin, préserver le point d'eau déjà existant est essentiel.

La collectivité développe également des programmes de sensibilisation des enfants et des projets pédagogiques dans le cadre des centres aérés et des ateliers péri-scolaires. Les enfants construisent des nichoirs et des cabanes pour les petits oiseaux qu'ils installent dans les parcs de la ville avec l'aide des agents municipaux.



Protéger nos arbres

Le Système d'Information Géographique de l'ARC recense **10 000 arbres sur les 25 000 comptabilisés** dans les parcs communaux. Ces 10 000 sujets ont été répertoriés en précisant leur essence, leur localisation, leur taille, leur âge, leur maladie éventuelle. Ce référencement permet au service des jardins de suivre leur évolution.



La charte de l'arbre

Le 1^{er} octobre 2012, la ville de Compiègne faisait signer à tous ses partenaires une Charte de l'arbre dans laquelle les entreprises intervenant sur le domaine public s'engageaient à mettre tout en œuvre pour protéger les arbres. La présence d'un agent des jardins est requise à chaque début de travaux pour mettre en place les protections pour les arbres et leurs racines. Le milieu urbain est intrinsèquement peu propice au développement des arbres, la municipalité a tenu par cette charte à favoriser leur croissance.





LES BLEUETS

à 11 Square SUTTERLIN

Une gestion optimisée et transversale : des équipes mobilisées

Un important travail de transversalité entre les services de la Ville a été réalisé. Le service Espaces verts mais aussi les services de la Voirie, de la Propreté urbaine et des Sports sont désormais engagés dans cette démarche en collaboration avec le service de développement durable de l'ARC. Le Plan de gestion différenciée a également permis une réorganisation et une optimisation du temps de travail des agents en fonction des objectifs de gestion de chacun des espaces.

🌱 **Des formations aux solutions alternatives et à la biodiversité ont été organisées.**

🌱 **Des formations à l'entretien des plantes vivaces et à la taille raisonnée des arbustes ont également eu lieu en interne.**

🌱 La Ville a aussi investi dans **du matériel d'entretien plus moderne**, alternatif à l'usage de produits phytosanitaires (matériel de désherbage thermique, débroussailleuses électriques...), avec l'aide de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie qui soutient financièrement la démarche.

🌱 **Les différents fournisseurs sont aussi impliqués dans la démarche de la ville** et doivent répondre à des critères environnementaux stricts.

🌱 **Le cahier des charges des appels d'offre** de la ville comporte toujours un volet environnemental et développement durable.

Les hommes qui sculptent notre paysage

Sous la responsabilité de Denis Tondeur, directeur des Espaces Verts et de la Propreté urbaine, ce sont 84 agents qui œuvrent au quotidien dans toute la ville pour entretenir et embellir l'espace urbain.

🦋 Le service Espaces Verts

Le service a bénéficié d'une nouvelle dynamique ces dernières années avec la nomination de Geoffrey Moscipan à la tête du service Jardins. Les nouvelles orientations voulues par l'équipe municipale sont aussi un accélérateur de motivation et de création.

44 jardiniers + 6 apprentis du CAP au BTS (Production florale et Aménagement paysager)



✿ **En 2019, ont été installés :**

- ✿ Plus de 26 200 plantes composées d'arbustes, de vivaces et d'annuelles,
- ✿ 50 000 bulbes de printemps naturalisables (tulipes, narcisses, crocus, muscaris...)
- ✿ 3800 bulbes et tubercules d'été (dahlias, glaïeuls, lys, crocosmias, acidentera...)
- ✿ 105 bacs, jardinières, suspensions

Au sein des **1100 m² de serres municipales**, plus de **15 000 plantes** sont produites chaque année de la manière la plus durable (protection biologique intégrée, eau de pluie pour l'arrosage...). A cela s'ajoute le travail réalisé par l'équipe des serres : confection de plus de 200 gerbes par an, décoration de salles municipales pour les cérémonies, des chars fleuris pour le 1^{er} mai et autres manifestations.

✿ **À Compiègne, les espaces verts représentent :**

- ✿ Plus de 8000 m² de surfaces fleuries,
- ✿ 143 hectares de surface végétale en **gestion différenciée**,
- ✿ 9,4 hectares de terrains de sport et 9,1 hectares de cimetières entretenus
- ✿ 6,5 hectares de parcs et jardins répartis en 5 sites : Songeons, de Bayser, des Remparts, église Saint-Germain, Tainturier,
- ✿ 4 coulées vertes : Camp de Royallieu, Camp des Sablons, Bords de l'Oise, Avenue Royale,
- ✿ Un terrain équestre avec 5 employés
- ✿ 52 aires de jeux

Plus de 110 variétés de vivaces sont plantées chaque année, dont la moitié est produite dans les serres municipales, l'autre moitié provenant des producteurs de la Région.





🌿 Matériel électrique à batterie

- 🌿 6 tailles haies
- 🌿 1 débroussailluse électrique
- 🌿 1 tondeuse
- 🌿 3 souffleurs
- 🌿 2 sécateurs à main
- 🌿 3 matériels de désherbage thermique

La propreté, une priorité : Le service Propreté urbaine

L'équipe propreté dirigée par Pascal Jadas est composée de **40 personnes**

Toute l'année, les agents effectuent secteur par secteur le balayage manuel de la ville mais leur intervention sur le terrain se fait aussi avec diverses machines : laveuses, balayeuses, petit camion compacteur, machine anti-tags (intervention dans les 48h).

Un camion de la ville passe chaque jour dans toute la ville pour retirer les déchets laissés sur l'espace public en dehors des heures de collecte.

Pour renforcer le dispositif en matière de propreté, la Ville a créé une brigade d'hygiène et de salubrité publique pour lutter contre les dépôts sauvages.

Pour certains travaux (entretien des pistes cyclables, propreté des voies), il est fait appel à des personnes dans le cadre de Travaux d'Intérêt Général ou à des jeunes exclus momentanément du système scolaire.

🌿 Agents d'entretien

- 🌿 11 locaux répartis dans la ville
- 🌿 40 agents d'entretien à pied
- 🌿 10 remplaçants CUI/PEC

🌿 Balayeuses

- 🌿 3 balayeuses de 4 m²
- 🌿 1 balayeuse de 2 m²
- 🌿 2 laveuses compactes
- 🌿 9 chauffeurs

🌿 Camions poubelles

- 🌿 1 camion de 3,5 tonnes
- 🌿 1 mini-benne compactrice de 5 m²
- 🌿 300 tonnes d'ordures ménagères, 300 tonnes d'encombrants et 800 tonnes de déchets ultimes avec les balayeuses collectées par an.

🌿 Machine anti-tags / 1 agent

🌿 Désherbeurs

- 🌿 2 désherbeurs mécaniques,
- 🌿 2 désherbeurs au gaz

🌿 3 matériels polyvalents à batterie





Levée des avantis : un autre regard sur la ville !



Les sacs à déjections canines présents dans tous les quartiers



Les stands du service communication sont systématiquement décorés par le service des jardins

Plantation des arbustes au printemps



Nettoyage des voiries à la binette





Entretien des pavés en Centre-Ville



Enlèvement des déchets sauvages par le service de la voirie



Matériel spécifique pour aérer les gazons des terrains de sport



Recensement des espaces verts par le cabinet Eco'Logic



Installation d'hôtels à insectes dans les parcs et jardins

Des équipements de voirie intégrés au paysage

Le mobilier urbain

Tous les équipements urbains sont choisis avec le même soin. Ils s'intègrent à l'environnement et participent à l'harmonie visuelle des quartiers, non seulement par le choix de la couleur verte qui rappelle la forêt, mais aussi par leur qualité. Les plus vieux mobiliers sont rénovés et repeints au RAL vert 6009. Bancs, lampadaires et lanternes de style, abris-bus, bornes de stationnement, plots, bacs à fleurs, jardinières, suspensions, poubelles, tout est pensé pour une réelle intégration dans le site. La matière composite est désormais privilégiée car elle demande peu d'entretien.



Les réseaux se font moins visibles

Un programme annuel d'enfouissement des réseaux permet d'embellir la cité.

Les aires de jeux



52 aires de jeux et 7 city-stades font la joie des jeunes et des adolescents

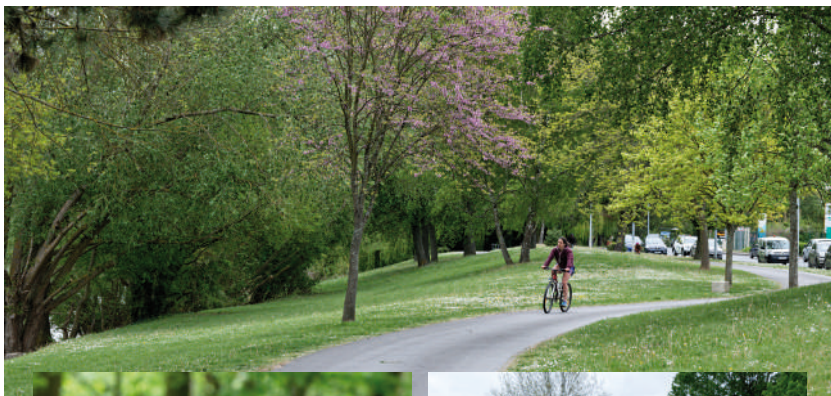
Des travaux de voirie accompagnent systématiquement les aménagements paysagers



Installation de bordures par le service des espaces verts.

Le réseau des pistes cyclables se développe

130 km de voies cyclables parcourent la forêt et bordent la rivière. Un vaste programme d'aménagements cyclables urbains pour encourager encore davantage la pratique du vélo pour les déplacements du quotidien est en cours. L'objectif est de créer une véritable continuité entre les infrastructures déjà existantes afin de faciliter les déplacements domicile-travail.



Des efforts sont poursuivis en matière d'accessibilité

Compiègne est une ville dont l'accessibilité s'améliore de jour en jour malgré une architecture historique parfois peu propice à des aménagements spécifiques. La Commission communale pour l'accessibilité favorise les actions envers les personnes à mobilité réduite. Les commerçants et artisans ont également pu bénéficier d'aides du FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) adoptées par l'Agglomération pour améliorer l'accessibilité de leur magasin et la ville dispose de 350 places de stationnement PMR.



La toute nouvelle rampe d'accès pour handicapés à l'école Hersan



“ MIEUX POUR MOI,
MIEUX POUR VOUS ! ”

**PLUS SAIN
LA VIE !**

CHANGEZ VOTRE REGARD...
Cet espace évolue, il est entretenu sans pesticide.

**MEILLEUR POUR VOTRE SANTÉ,
IL ACCUEILLE PLUS DE BIODIVERSITÉ.**

Engager tous les Compiégnois dans la même dynamique



Au-delà de la politique mise en œuvre pour préserver l'environnement et la biodiversité à travers une gestion raisonnée des espaces publics, un enjeu de taille est d'associer les habitants et les touristes à cette démarche. De nombreuses actions sont menées pour mobiliser les Compiégnois autour du fleurissement et de la protection de l'environnement.



Des actions de communication pour « changer notre regard »

En dehors des articles qui paraissent sur les différents supports de communication de la Ville et de l'ARC (Compiègne Notre Ville, ARC Infos, Compiègne annuel, Rapport d'activité et de développement durable, Page Facebook Compiègne et

son agglomération, site Internet), une campagne d'information a été lancée dès septembre 2018 sur l'ensemble des communes de l'agglomération, avec comme emblème une petite abeille appelée « Buzzy ». **Une centaine de panneaux d'information « Plus saine la vie »** ont ainsi été installés au sein des espaces verts qui bénéficient d'aménagements durables. Plus récemment, trois thématiques ont été retenues pour expliquer, à l'aide de 35 panneaux d'information, l'utilité de mettre du paillage dans les parterres, de conserver les arbres morts sur site, de gérer désormais certaines surfaces en fauchage tardif.

Associer les habitants à la transformation de leur environnement

Dans le cadre des nouveaux projets d'aménagement d'urbanisme et notamment du Projet de renouvellement urbain, des marches urbaines suivies de réunions de concertation sont organisées dans les quartiers concernés (Vivier Corax, Echarde, La Victoire-Les Maréchaux, Clos des Roses). Les habitants échangent sur la création de nouvelles voies ou la requalification des espaces publics (création d'aires de jeux, espaces extérieurs...).

Un jardin des senteurs dans le quartier de la Victoire (programme ANRU2) est en cours dans les espaces inutilisés et dégradés au pied des immeubles.

Des espaces de jardinage sont expérimentés en pieds d'immeubles.

Sensibiliser le plus grand nombre

✿ Les habitants

Le concours des maisons et balcons fleuris fête ses 60 ans. Cette année, la Ville a décidé de récompenser les 100 premiers inscrits.

Des cours d'éco jardinage sont organisés à destination des particuliers avec l'appui du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement). 20 fiches thématiques sont disponibles sur le site internet de l'ARC. Plus de 120 jardiniers amateurs ont déjà été formés à ce jour. Compiègne s'implique sans le cadre de la semaine nationale « Tous au compost » et offre deux sacs de compost par foyer.

La ville de Compiègne a installé il y a 10 ans des ruches dans le jardin des Remparts, qui produisent deux récoltes de miel par an. La colonie a été décimée par le frelon asiatique. La ville a immédiatement réagi et a offert **2000 pièges à frelons** aux habitants.



La protection de la forêt est également au cœur de nos préoccupations. L'Office National des Forêts organise régulièrement des marches à la découverte des



milieux naturels en forêt domaniale. L'artiste Kamini, originaire de l'Oise, a tourné un reportage diffusé sur France 3 sur la forêt de Compiègne.


L'association Sauvegarde du Patrimoine des forêts du Compiègnais propose chaque mois des sorties ou conférences sur des thèmes variés : les champignons, l'ornithologie, l'histoire, la gestion forestière avec l'ONF... Des sorties sont organisées pour les élus et techniciens de l'ARC sur la découverte et la dégustation de plantes sauvages.

Des projets sont menés en lien avec le thème de la forêt : le Festival des Forêts qui organise des marches musicales de ressourcement, le prix littéraire compiègnais « Des arbres et des feuilles » qui récompense l'auteur d'un livre dont la forêt est le thème central.



Les plus jeunes

Des actions sont aussi menées auprès des jeunes pour les sensibiliser à la biodiversité :

 Fêtes et animations dans les quartiers tous les étés avec comme fil rouge « L'écologie », plantation d'arbres fruitiers et installation de carrés potagers dans les écoles maternelles et primaires.

 Réalisation d'hôtels à insectes et de nichoirs à oiseaux par les enfants des centres municipaux et installation dans des lieux publics.

 Opérations de nettoyage de la forêt...



Le parc de Bayser est devenu le lieu incontournable de l'été pour les Compiégnois qui profitent de Compiègne Plage.



Le parc de Songeons en centre-ville accueille chaque année de nombreuses manifestations culturelles et festives.




Comme bon nombre de clubs sportifs, le Tennis Club Pompadour est installé à proximité de la forêt et bénéficie d'un cadre en pleine nature.



Parallèlement, l'association étudiante de l'UTC, Compiègne en Transition, dispense des ateliers pédagogiques dans des écoles de la ville de la maternelle au CM2 sur trois thématiques : le jardinage écologique, la biodiversité, les énergies.

Les parcs deviennent des lieux d'échanges

Des manifestations organisées avec le concours de la Ville mettent en valeur notre patrimoine environnemental et nos parcs communaux :

 Salon de la fleur, Fête de la chasse et de la nature, courses à pied et cyclistes, concours et courses hippiques, sont organisés dans des cadres prestigieux (Haras de Compiègne, parc du Château, forêt domaniale, Hippodrome, bords de l'Oise).

 Les parcs de la ville sont des lieux d'échanges et sont ouverts au monde culturel. Depuis 25 ans, le Festival des Forêts prend place sous les arbres dans les parcs et les lieux prestigieux et patrimoniaux de la forêt.

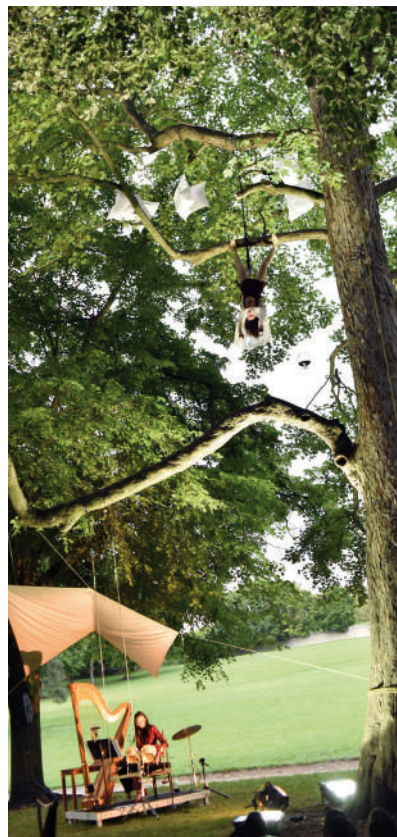




*Salon de la fleur
aux Grandes Écuries du Roi*



Défi Mode Récup'



*Le festival des forêts
au Parc de Bayser*

*Préparation des bleuets
du 11 novembre*



*Le 11 novembre, sur le parvis
de l'Hôtel de Ville*





Fan zone pour le Mondial de foot au Parc de Songeons



Festipic : les étudiants animent la ville



Tous unis pour la cité par les étudiants de l'UTC



Exposition Charbonnel à l'espace Saint-Pierre des Minimes



Concert dans le jardin du Cloître Saint-Corneille

Vers un tourisme vert

🌿 Le label Forêt d'Exception

Réservoir de biodiversité de plus de 14 000 ha, la forêt de Compiègne abrite une faune et une flore remarquables. Elle est incluse dans un périmètre Natura 2000 et la démarche de classement en « Forêt d'exception » vise à garantir pour les générations futures la gestion durable et multifonctionnelle de ce massif forestier.

Aujourd'hui, la forêt de Compiègne présente une offre récréative et touristique variée avec de nombreux sentiers de randonnée, pistes cyclables, aires d'accueil, activités équestres, des hébergements de qualité au sein de villages bucoliques qui représentent autant d'accès à la sensibilisation.

Elle a été désignée « Plus belle forêt des Hauts-de-France » sur le blog « Mieux vivre en Hauts-de-France ». La Région soutient l'agglomération dans sa réflexion sur une stratégie de développement autour du tourisme de nature. Une démarche est actuellement en cours avec les professionnels locaux pour faire du Compiègnais une référence en matière de ressourcement et de bien-être notamment axée sur la sylvothérapie.

L'office de tourisme est le premier promoteur de la qualité de vie à Compiègne. Tous les jours, les touristes sont invités à découvrir les richesses de nos parcs et jardins et à profiter d'une ville historique où tout est mis en œuvre pour embellir et protéger l'environnement. Le parc du Château est aussi un lieu de promenade et de détente que la ville met à l'honneur.







Aménager et fleurir pour donner du sens

Le fleurissement et l'aménagement des espaces verts de la ville se font régulièrement une nouvelle beauté, plus en phase avec les nécessités actuelles. **Pas moins de 46 sites ont bénéficié ce printemps de remodelages complets ou partiels ou de compléments de massifs.**

La place de l'Hôtel de Ville et le parc du centre-ville

✿ **La place de l'Hôtel de Ville** a été remodelée de façon plus spectaculaire, avec davantage de hauteur, de volume et de diversité botanique donnant aux promeneurs la sensation d'entrer dans un jardin, en plein cœur de la ville. L'idée a été de travailler la palette végétale avec l'identité de la ville : l'eau et la forêt. Des vivaces à floraison bleutée rappellent la présence de l'eau. Cette nouvelle mise en scène végétale s'est accompagnée de travaux d'aménagements au sein de l'espace central pour y accueillir un manège tout au long de l'année et donner ainsi plus de vie à la place.

✿ **Le parc de Songeons** a été l'objet de toutes les attentions ces dernières semaines. Le jardin des senteurs avec plus de 600m² de plantations et des allées engazonnées en lieu et place des graviers, a subi une complète métamorphose en mode « vis et versa ». Les parterres au milieu desquels trônent deux supports en pierre ont été recouverts de paillage de miscanthus, pour trancher encore davantage avec les allées de gazon. Des bordures métalliques, réalisées en régie, délimitent désormais les plates-bandes des allées, de façon à asseoir le style à la française.

Parallèlement, trois carrés potagers sont prévus au sein du parc, ils seront gérés par l'association d'étudiants Comestible. Trois composteurs en accès libre ont également été installés ainsi que des poubelles de tri sélectif qui permettent aux riverains qui le souhaitent de faire du compost et aux visiteurs du parc de trier leurs déchets. Une nouvelle aire de jeux sera implantée cet été pour la plus grande joie des plus jeunes et de leurs parents.



Les entrées de ville

Nos entrées de ville se font toutes via des ronds-points. La ville de Compiègne soigne particulièrement ces espaces, première image de la collectivité pour les arrivants.

En entrant dans Compiègne depuis l'autoroute A1, nous arrivons par une large pénétrante rappelant les grandes allées cavalières typiques de la ville. Cette pénétrante est ponctuée de huit ronds-points tous magnifiquement paysagers. Les autres carrefours de la ville sont traités avec la même attention. La plupart d'entre eux sont travaillés autour de l'histoire de la ville ou de ses liens avec les villes jumelées.

Le rond-point des Nations-Unies : Compiègne Ville de Cheval

Identité forte de la ville, les équidés ont toute leur place ici : Hippodrome du Putois, Stade équestre du Grand Parc, Grandes écuries du Roi sont proches du rond-point des Nations-Unies qui a récemment été aménagé autour de ce thème avec l'installation d'une œuvre monumentale de Christophe Charbonnel. La platebande en forme de fer à cheval est plantée de végétaux vivaces et annuels permettant de créer en arrière-plan de la sculpture, un fond végétal harmonieux. Des clous géants ont été fabriqués pour symboliser le lien entre le fer et le sabot du cheval. Leur support permet une végétalisation verticale apportée par les plantes grimpantes.

Le rond-point Shirakawa

Le jumelage avec la ville nipponne est matérialisé par un alignement de 80 cerisiers du Japon dont le fleurissement ravit les automobilistes. D'autres végétaux plantés comme un arbre taillé en nuage (*Ilex crenata*) complètent la symbolique.



Les quartiers d'habitations et les établissements publics

✿ La coulée verte dans quartier du Clos des Roses est traitée différemment avec une tonte tous les quinze jours à trois semaines. Des végétaux arbustifs et des arbres agrémentent ces coulées.



✿ L'école James de Rothschild. Les enfants sont sensibilisés au jardinage et plus particulièrement au potager avec l'installation de bacs et de mini-jardins. Bien s'alimenter est aussi un enjeu pour les plus jeunes.



✿ L'avenue de la Libération. Cette avenue traverse un quartier pavillonnaire. Les bandes longeant cette avenue sont plantées exclusivement de vivaces et bulbes, par moment des arbustes viennent ponctuer l'ensemble (roses trémières, hémérocailles, bugle rampant, rosiers). Un paillage est réalisé avec du miscanthus permettant de limiter l'entretien à une fois par mois et un arrosage est effectué suivant les conditions climatiques.



✿ Jardins à vocation sociale. Trois jardins familiaux sont répartis sur le territoire de la commune. Ils sont gérés par des associations. 390 parcelles sont ainsi à disposition des amateurs de jardinage et de petites fleurs. Des actions de sensibilisation sont également organisées auprès des jardiniers pour favoriser un jardinage plus écologique.



Les cimetières

Une attention toute particulière est apportée à l'entretien des cimetières classés en zones de prestige. Cette mission est confiée à l'association Un château pour l'emploi. Plus aucun produit chimique n'est utilisé. Progressivement les allées sont engazonnées avec un mélange spécial de semences qui permet de garder la portance du sol pour les engins des pompes funèbres tout en donnant un aspect plus paysager au site. Les interventions pour l'entretien régulier sont désormais limitées à une simple tonte. Brûleur thermique et binette sont utilisés pour désherber les allées. Les massifs sont fleuris avec des plantes de saisons et des vivaces.

Les zones d'activités

Le Parc Tertiaire et Scientifique.

La qualité architecturale du parc provient d'un cahier de recommandations architecturales qui prévoit notamment :

- 🌿 Alignement des façades et des casquettes
- 🌿 Silhouette : tous les bâtiments comportent une casquette en façade créant un effet de péristyle.
- 🌿 Matériaux : une unité de matériaux est recherchée, particulièrement les bardages métalliques. Les bardages plans seront soit constitués d'éléments issus des filières industrielles soit constitués de cassettes ou de panneaux d'aluminium.
- 🌿 Colorimétrie : il est préconisé une colorimétrie de teinte claire mêlant les tons de blanc, de gris clair, de gris métallisé.



🌸 **Cette année, la Ville a planté...**

🌿 Plus de **30 000 plantes à massifs**, annuelles, bisannuelles, vivaces,

🌿 **53 800 bulbes de printemps** et d'été, dont **3 800 bulbes et tubercules** à floraison estivale (dahlias, glaïeuls, lys, crocosmias, acidentera...)

🌿 Plus de **110 variétés de vivaces**, dont plus de la moitié est produite au sein des serres municipales, l'autre partie provenant de producteurs de la région. Exemples : *Acanthus* x 'White Lips', *Aconitum napellus*, *Arenaria montana*, *Aruncus dioicus*, *Aster alpin*, *Astilbe* x 'A live and Kicking', *Bergenia cordifolia*, *Carex evergold* 'Oshimensis', *Dianthus deltoides* 'Alba', *Echinacea purpurea* 'Alba', *Epimedium niveum*, *Helenium* x 'Hot Lava', *Hemerocallis* x 'Hello Screamer', *Hosta* x, *Iris pumila* 'Blue Denim', *Monarda* x 'Fire Ball', *Penstemon* 'Raven', *Persicaria campanulata*, *Phlox subulata* 'Emerald Cushion Blue', *Salvia greggii* 'Violette de Loire', *Salvia officinalis*, *Sedum spectabilis*, *Veronica spicata* 'Pink Goblin', *Veronicastrum virginicum* 'Fascination', *Vinca minor* 'Aureovariegata'





Une biodiversité préservée et protégée dans les documents d'urbanisme

Le PLUiH, un guide de bonne conduite environnementale

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal prévoit bien évidemment de nombreuses mesures visant à protéger et à préserver le patrimoine mais aussi la biodiversité en imposant des règles sur les espaces verts protégés et les essences à privilégier.

Par ailleurs, la question de l'eau reste dominante. Le PLUiH prévoit comme règle principale l'infiltration des eaux pluviales à la parcelle. En cas d'impossibilité d'infiltration à la parcelle (que le propriétaire devra justifier), celui-ci devra se raccorder sur le réseau d'eaux pluviales de la ville en respectant un débit de fuite maximum.

Un règlement local de publicité fixe les règles

La Ville a mis en place un règlement régissant la publicité sur la voie publique et s'efforce ainsi de réduire cette pollution visuelle. Ce règlement a été adapté au centre-ville. Les enseignes doivent être composées de matériaux durables et conservées en bon état de propreté par les commerçants.

Un accompagnement technique et financier pour améliorer l'habitat

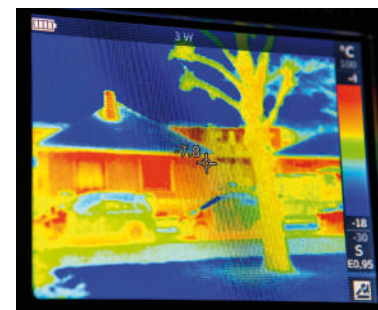
Depuis de nombreuses années, la Ville et l'ARC en lien avec l'Etat, la Région et l'ANAH mettent en place des Opérations Programmées d'Amélioration de

l'Habitat pour permettre aux propriétaires occupants et bailleurs de bénéficier d'aides pour financer leur projet d'amélioration de l'habitat.

Mais ce n'est pas tout ! L'Agglomération de la Région de Compiègne est novatrice dans le domaine de l'amélioration des habitations et réalise aussi de nombreuses actions gratuites à destination des particuliers :

🌱 Depuis 2016 la plateforme « Habitat Rénové » créée pour accompagner les habitants dans l'amélioration de leur logement (aide technique pour le choix des matériaux, orientation vers des artisans, analyse des devis, aide financière et administrative, soutien pour les dossiers d'aide), reçoit les particuliers en lien avec plusieurs partenaires acteurs de la rénovation énergétique : OPAH, INHARI, ADIL-EIE (Espace Info Energie), Service public de l'Efficacité Energétique, Réseau Eco-Habitat...

🌱 La thermographie aérienne réalisée en 2015, qui situe les pertes de chaleur par les toitures des bâtiments, sert de base pour les propriétaires souhaitant améliorer leur habitation. Il en est de même pour l'opération de thermographie de façades qui a eu lieu durant l'hiver 2019.



Trois nouveaux quartiers exemplaires

✿ Le camp des Sablons

Cette friche militaire est l'une des dernières réserves foncières de la ville. Son aménagement représente, de ce fait, un enjeu de premier ordre pour Compiègne et son Agglomération. Avec ses coulées vertes, percées visuelles, voiries et cœurs d'îlots arborés, la forêt s'immisce dans la ville. La trame végétale est assurément l'élément structurant de ce projet qui se développe à partir de la forêt domaniale existante.

Un diagnostic et un repérage des sujets arborés remarquables et intéressants à conserver ont été réalisés et des recommandations précises sur les essences à planter font partie du document d'urbanisme. Il en est de même sur la gestion de l'eau. Les eaux de pluies sont gérées de manière alternative avec la création de noues le long des différentes voies. L'ensemble de ces mesures permet de réduire l'empreinte écologique du quartier.

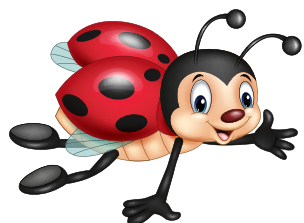
Toujours dans le respect de l'environnement et dans le partage des espaces, le maillage viaire prolonge les voies existantes et permet à chaque usager de trouver aisément sa place (voitures, cycles, piétons, transports en commun...). Les itinéraires proposés sont fonctionnels, agréables, sécurisés, directs et lisibles.



🌿 La ZAC des deux Rives

La Zone d'Aménagement des 2 Rives a permis d'accompagner la création du nouveau pont de centre-ville et de mettre en œuvre le projet d'aménagement des espaces publics. Ainsi la rue du Port à Bateaux a pu être plantée d'arbres, les berges de l'Oise ont été réaménagées et les espaces verts déjà existants ont été agrandis.

Sur la rive gauche, un très large glacis enherbé cache un bassin d'orage protégeant le centre-ville des épisodes cévenols que nous connaissons maintenant au nord de la France. Un parc a été conçu, entre la rue de l'Oise et le chemin de halage. Il intègre des cheminements longitudinaux en terrasses, situés à mi-hauteur, donnant accès aux pelouses et à des bancs intégrés dans la pente.



🌿 La ZAC du Camp de Royallieu

Le tout nouveau quartier du Camp de Royallieu a été réalisé sur l'emplacement d'une ancienne caserne militaire créée en 1913.

Le quartier de Royallieu new-look respecte les principes de haute qualité environnementale : réalisations d'avenues bordées d'arbres, d'allées piétonnes et de pistes cyclables pour relier les habitations à la forêt, au parc de Bayser et aux bords de l'Oise. Par exemple, la coulée verte principale d'une largeur de presque 30 mètres irrigue le quartier et le relie directement au parc de Bayser.

Tout a été pensé, jusqu'à la réutilisation des matériaux de démolition de l'ancienne caserne. Ils ont été concassés et récupérés pour servir de soubassement aux nouvelles routes. Car le développement durable, c'est aussi la capacité à réemployer les matériaux après usage.

Le nouveau quartier comprend 336 lampadaires, 3,320 km de pistes cyclables au cœur du quartier et 18 180 m² de gazon ainsi que 604 arbres et 6 022 arbustes.



Des ressources naturelles préservées

Outre les mesures mises en place dans le cadre du Plan de gestion différenciée, des actions sont menées pour protéger la biodiversité et les ressources naturelles.



Le miel des ruches du parc des Remparts est vendu par l'office de tourisme et sert de cadeau lors des visites officielles.



Depuis plus de 15 ans, la collectivité permet aux habitants de l'agglomération d'acheter des composteurs à des tarifs très avantageux. Des composteurs sont aussi installés dans les espaces publics et en pied d'immeuble.



Une fois par an, le Syndicat Mixte du Département de l'Oise, en partenariat avec l'agglomération, distribue gratuitement du compost.



Création d'hôtels à insectes par les enfants dans le cadre des activités périscolaires.

Utilisation du piège à frelons asiatiques :

• A mettre dans la bouteille :

1 trait de sirop de cassis
+ 15 cl de vin blanc ou 30 cl de jus de pomme
+ 15 cl de bière brune (100% pur jus)

• Installation :

- 1,5 m du sol
- contre un mur (au soleil le matin), un arbre ou un balcon
- vers le 1^{er} mars

• Remplacer le mélange tous les 15 jours



Campagne de lutte contre le frelon asiatique en mars 2019 avec la distribution de 2000 pièges gratuits. Fort de ce succès, la ville a réalisé un tuto pour fabriquer son propre piège à frelons. Ce tuto a été mis en ligne sur le facebook et le site internet de la collectivité.



Dans les nouveaux quartiers, des prairies naturelles et fleuries se développent.



Remplacement systématique de l'éclairage public par des leds.



L'éco-pâturage est de plus en plus utilisé pour entretenir les espaces de prairie. Ici dans la ZI Nord, à côté de l'usine Sanofi.



Le réseau de bus urbains gratuits fonctionne au diester.



La collectivité s'est dotée de voitures et de vélos électriques pour ses agents.



Les services de la collectivité sont incités à se déplacer en vélo. Le service communication a fait l'acquisition d'un vélo électrique pour ses nombreux déplacements dans Compiègne.



La collectivité aide les associations : ici pour faire traverser les routes aux crapeaux !



La ville de Compiègne s'associe à l'ONF pour toutes ses actions de préservation de la forêt de Compiègne, notamment le réaménagement du berceau de l'Impératrice et la protection de l'Allée des Beaux-Monts.



Compiègne s'engage pour la 4^{ème} fleur

Crédits photos

Edouard Bernaux, Jonathan Coelho, Richard Dugovic,
Christian Schryve, Guillaume Gardedieu, Mélanie Lozay
pour la ville de Compiègne



Mairie de Compiègne

Place de l'Hôtel de Ville - BP 30009
60321 COMPIÈGNE Cedex
www.compiègne.fr

